



## 7. Le domaine et le modèle de la recherche au collégial

**Paul-Émile Gingras**

Consultant-chercheur en éducation

Le sujet que j'aborde ici dépasse le cadre d'un article. En traiter en quelques pages, c'est bien risquer d'être banal. Le faire peut cependant éclairer les nouveaux enseignants. Quant aux anciens, ils prendront peut-être plaisir à réagir à nos perceptions.

### LE DOMAINE

Si l'on examine les activités de recherche, il apparaît que le domaine de la recherche au collégial s'est constitué en deux étapes, celle des années soixante-dix et celle des années quatre-vingt.

Dans un premier temps, il y avait un collège à bâtir et une pédagogie à créer : ces besoins essentiels menaient à la recherche pédagogique et à la recherche organisationnelle.

En 1982, deux décisions gouvernementales allaient ouvrir aux chercheurs de nouvelles perspectives : l'accès des chercheurs du collégial au fonds FCAR et la création des centres spécialisés. Ces deux événements permettraient d'élargir le domaine de la recherche collégiale à la recherche fondamentale, scientifique et technologique.

Cette observation est confirmée par la Commission de la recherche de la DGEC dans son document de travail de 1984, *La recherche scientifique dans les collèges du Québec, Bilan et orientations* :

« C'est d'abord vers un effort sans précédent de renouveau pédagogique que les professionnels enseignants et enseignantes ont orienté leurs activités de recherche. Ils se sont ensuite tournés vers le développement de leur propre établissement d'enseignement, afin qu'il s'ouvre au milieu local et régional. Peu à peu, le champ de leur investigation s'est élargi et la recherche fondamentale, scientifique et technologique a fait l'objet de leurs préoccupations<sup>1</sup> ».

Pour décrire le domaine de la recherche au collégial, je m'appuie, pour la première étape, sur le rapport de la DGEC, *Dix années d'innovation pédagogique dans les cégeps du Québec* et sur le dossier-souche du CADRE, *L'innovation pédagogique*, et, pour la deuxième étape, sur le *Répertoire des chercheurs de l'ordre collégial* et sur le *Répertoire des projets PAREA 1993-1994*<sup>2</sup>.

### La première étape

#### *Dix années d'innovation pédagogique dans les cégeps du Québec*

De 1972 à 1981, dans le cadre des programmes d'aide à la recherche, la DGEC analyse 722 projets de recherche pédagogique et en subventionne 225, soit, en moyenne, 25 par année. Les projets retenus mettent à l'œuvre 221 chercheurs et 49 équipes de travail.

Louise Des Trois Maisons répartit comme suit les objets des recherches :

● formules pédagogiques :	31,8 %
● ressources éducatives :	23,5 %
● styles d'apprentissage :	15,2 %
● styles d'enseignement :	10,3 %
● rendement scolaire :	7,4 %
● objectifs d'apprentissage :	6,6 %

L'auteure note que les champs privilégiés sont les projets multidisciplinaires, les sciences et les techniques physiques. Les enseignants de trois programmes de formation technique sont particulièrement présents : soins infirmiers, électrotechnique et informatique. La répartition par discipline révèle que 82 % des 225 projets acceptés proviennent de 6 départements : mathématiques (40), français (38), anglais (38), psychologie (30), physique (20) et biologie (18). On constate aussi que 53,7 % des projets concernent l'enseignement général, 41,3 %, l'enseignement professionnel et 5 %, le développement organisationnel.

#### *Dossier-souche sur l'innovation pédagogique*

De 1974 à 1981, le Centre de documentation du CADRE maintient un inventaire sur fiches des projets de recherche et d'expérimentation des collèges. Cet inventaire permet aux auteurs du dossier-souche d'identifier les champs d'application de la recherche au collégial. Des 1 002 projets recensés, 735 sont du domaine de la recherche pédagogique et portent sur les objets suivants :

Au début des années soixante-dix, on note un intérêt particulier pour les approches thématiques et multidisciplinaires et pour les ressources didactiques, tandis qu'émerge, à la fin de la décennie, un intérêt pour l'analyse institutionnelle et la formation fondamentale.

Si l'on considère les départements et les programmes engagés dans la recherche, il y a concordance entre les données de la DGEC et celles du CADRE en ce qui concerne les langues, les mathématiques et les soins infirmiers. Le CADRE remarque cependant un intérêt croissant pour la recherche chez les enseignants des techniques administratives et de philosophie.

## La deuxième étape

### *Répertoire des chercheurs de l'ordre collégial*

Le répertoire présente une liste nominale des chercheurs, leur appartenance – collègue, discipline, programme –, leurs champs d'intérêt, les années où ont été réalisées les recherches et les sources de financement des projets.

Au cours des années 1980-1988, environ 3 % des enseignants du collégial ont effectué des recherches subventionnées. Ces 347 chercheurs ont réalisé, dans les 43 collèges participants, 509 projets de recherche.

Les programmes de subventions auxquels ont recours les chercheurs sont un indicateur de la nature et du domaine des recherches. Cet indicateur permet de constater que le domaine de la recherche au collégial a profondément évolué depuis le début des années quatre-vingt. Jusque-là, la recherche pédagogique occupait plus de 80 % de l'espace ; par la suite, le champ semble également partagé entre celle-ci et la recherche fondamentale, scientifique et technologique.

La répartition des 509 recherches par champ d'intérêt, discipline et programme d'enseignement témoigne d'une telle évolution. Bien qu'ouverts aux préoccupations pédagogiques, les enseignants de mathématiques et de sciences physiques privilégient la recherche fondamentale ; les enseignants du secteur technique s'intéressent à la mise à jour des connaissances, à la recherche et aux applications technologiques. Plus de la moitié des recherches ont été réalisées par des enseignants des départements de mathématiques, de sciences physiques ou des programmes de formation technique.

### *Répertoire des projets PAREA 1993-1994*

En annexe à ce répertoire, on trouve la liste des 23 rapports de recherche publiés ou sous presse en 1993.

On peut discerner dans cette publication trois courants d'importance comparable : la réflexion sur les approches pédagogiques, le diagnostic des difficultés des étudiants et l'évaluation des apprentissages. Au plan des approches pédagogiques, on traite de métacognition et d'habiletés de pensée, d'apprentissage coopératif, d'intégration de clientèles spécifiques : nouveaux arrivants, minorités, femmes, personnes âgées. Le diagnostic porte sur les facteurs de réussite, les difficultés d'apprentissage, le stress, les effets d'un emploi sur les études. En évaluation, on est centré sur l'instrumentation.

En somme, on retrouve dans ces publications les pôles traditionnels de la recherche pédagogique propres au collégial : les fondements de la pédagogie, les besoins des étudiants et l'apprentissage. Et, s'il y a une ouverture progressive à la recherche fondamentale en pédagogie, les objectifs dominants demeurent l'amélioration de la pratique enseignante et de la qualité des apprentissages.

## Un domaine spécifique

Des observations et données précédentes, il ressort que la recherche au collégial a son domaine propre et qu'elle est essentiellement une activité de soutien aux missions de formation et de service au milieu.

Ainsi, dans un premier temps, il fallait bâtir le nouveau collègue et inventer sa pédagogie. Durant les quinze premières années d'existence du cégep, la recherche a donc privilégié la pédagogie et le champ du développement institutionnel

« Créer l'institution, comme le note la Commission de la recherche dans son rapport de 1984, c'est la doter de programmes et de systèmes, de services et d'outils de gestion ; c'est analyser les secteurs de l'activité institutionnelle et les facettes de son vécu ; c'est identifier les besoins des étudiants et du milieu pour les satisfaire<sup>3</sup> ». On se souviendra ici des recherches du CADRE et de la Fédération des cégeps sur l'analyse institutionnelle et des retombées de ces travaux dans les collèges. Dans son rapport de 1982, la Fédération ne recense pas moins de 400 recherches et démarches d'analyse et d'évaluation institutionnelles<sup>4</sup>.

Inventer la pédagogie collégiale, c'est identifier le cégep et ses objectifs, les contenus et les méthodes d'enseignement, les besoins des élèves, les styles d'apprentissage ; c'est s'ajuster à une clientèle hétérogène et à une diversité de programmes ; c'est créer un matériel didactique ; c'est, selon les expressions du *Livre blanc*, ouvrir « un vaste chantier national » et réaliser « une métamorphose pédagogique ».

Il importe ici de rappeler que si la recherche pédagogique s'est développée de façon exceptionnelle dans l'ordre collégial, durant les années soixante-dix, on le doit, en très large part aux services que se sont donnés les collèges pour soutenir ces activités de recherche institutionnelle et pédagogique.

- ❑ Les services de consultation des conseillers pédagogiques et des coordonnateurs de recherche et d'expérimentation.
- ❑ Les services de soutien documentaire des centres locaux de média et, au plan du réseau, du centre de documentation du CADRE.
- ❑ Les services d'échanges et de perfectionnement – carrefours Info-Doc, colloques, PERFORMA, *PROSPECTIVES*, AQPC – qui ont été à la fois des lieux d'ancrage des projets et de diffusion des résultats de la recherche.
- ❑ Les programmes locaux et ministériels de subventions.
- ❑ Les services de la Commission de la recherche de la DGEC et des comités d'évaluation, qui ont progressivement mis au point le processus d'élaboration d'un projet de recherche et défini les critères de qualité et de pertinence des recherches.

À partir de 1982, pendant que se maintenait la préoccupation de la recherche pédagogique, le domaine s'élargissait avec le développement de la recherche fondamentale, scientifique et technologique.

Certes, les chercheurs n'avaient pas attendu pour entrer dans ces champs. On se souviendra, entre autres, des travaux de Pierre Désautels et de Mirette Torkia-Lagacé sur la pensée formelle<sup>5</sup> ou du jugement de Louise Marcil-Lacoste dans son étude sur l'essai en philosophie : « Sur 219 ouvrages philosophiques publiés entre 1975 et 1980, 55 % sont signés par des professeurs de collèges<sup>6</sup> ». Il reste que l'essor de la recherche fondamentale et technologique dans les collèges a été pris, dans la foulée de la politique scientifique du ministre Camille Laurin, avec l'accès des chercheurs des collèges au Fonds FCAR et la création des centres spécialisés.

À partir de ce moment, la recherche en éducation a vraiment eu la double dimension de recherche disciplinaire et de recherche pédagogique. Dans le secteur de l'enseignement professionnel, la recherche s'est nettement orientée vers le transfert technologique, l'aide technique et l'information spécialisée. Par la recherche technologique, les collèges ont vraiment pris en charge leur mission de service au milieu. Sont aussi devenus priorités de recherche, les applications techniques des découvertes scientifiques, la résolution de problèmes et l'accroissement de la productivité des PME et des industries régionales.

## LE MODÈLE

La recherche au collégial se caractérise donc par son domaine propre. Elle se distingue encore de la recherche universitaire et scientifique par son modèle. Assurément, lorsque les chercheurs des collèges réalisent, comme le note le Conseil des collèges « plus de 150 projets de recherche fondamentale, depuis 1982<sup>7</sup> », ils respectent le modèle de cette recherche. Mais lorsqu'ils mènent leurs recherches pédagogiques, et même technologiques, ils le font selon un modèle spécifique, le modèle de la recherche-action.

La description de ce modèle a fait l'objet de maintes réflexions à la DGEC et à sa Commission de la recherche, aux colloques de l'AQPC ou aux assemblées de PERFORMA<sup>8</sup>. Je rappelle ici quelques conclusions que ces groupes d'étude ont tirées de leur analyse du modèle.

L'avant-propos du *Répertoire des chercheurs de l'ordre collégial*, publié par la DGEC, débute ainsi :

« Les recherches menées dans les collèges du Québec se caractérisent d'une façon générale par leur ancrage dans la réalité et dans la pratique quotidienne. Elles visent la plupart du temps la solution de problèmes réels<sup>9</sup> ».

Le document de la DGEC sur *Le développement de la recherche dans les collèges* nous paraît décrire l'essentiel du processus de recherche-action :

« Issu des besoins d'un département, des étudiants ou du milieu – l'on pense aux échecs scolaires, aux stages industriels, à la formation des infirmier(e)s, à la qualité du français, etc. –, le projet est élaboré en collaboration avec les collègues du département : les besoins sont identifiés, les nouvelles connaissances recherchées sont orientées vers la solution des problèmes, les résultats font l'objet d'une implantation. L'entreprise fait l'objet d'un cheminement collectif, d'un travail d'équipe entre les chercheurs et les étudiants ou les citoyens, d'une recherche sur le terrain<sup>10</sup> ».

Le modèle de la recherche collégiale a été examiné avec un soin particulier à l'occasion d'un colloque de l'AQPC<sup>11</sup>. Pour amorcer la réflexion, le *Cahier-Participation* esquissait ce modèle et en identifiait les éléments caractéristiques.

Les **problématiques** de recherche visent moins les conclusions et les lois que la solution de problèmes. Les étudiants ont des difficultés d'apprentissage : quels sont leurs besoins ? quels facteurs entrent en jeu dans ces difficultés ? Il y a des objectifs de formation à préciser, des concepts à clarifier, un encadrement à structurer, des formules pédagogiques à expérimenter, des programmes et des cours à évaluer, un formation sur mesure à concevoir pour les adultes, des formules de stages à mettre au point. Il y a toujours une volonté de mieux saisir la réalité, de mieux la comprendre pour l'améliorer.

L'**objectif** premier de la recherche est de trouver réponse à des besoins. On procède à des explorations et à des inventaires : perceptions, besoins, attentes, intérêts, motivations ; on analyse une situation. De là, un diagnostic, une hypothèse de solution, la conception d'instruments et de matériel qui répondent aux besoins.

La recherche type est, le plus souvent, un **travail d'équipe**. Un leader en a eu l'idée première et coordonne l'entreprise. Le projet est assumé par des collègues du département ou du programme : il est fréquemment interdisciplinaire et maintes fois interinstitutionnel. Un nombre remarquable d'étudiants sont directement concernés par la démarche, soit, en moyenne, une centaine par projet.

On porte une attention spéciale aux **états de la question**. Les problèmes à l'étude sont propres aux collèges et il existe rarement de travaux de référence adéquats sur le sujet. Dans la majorité des

cas, la recherche est l'occasion de s'approprier la documentation pertinente : théories de l'éducation, rapports de recherche, modèles et instruments existants. Ces états de la question éclairent les problématiques et engendrent des hypothèses de solution.

Caractériser encore le modèle, le souci d'utiliser des **instruments-maison** qui s'ajustent à des besoins spécifiques. Les chercheurs ont l'impression que fabriquer un questionnaire ou une grille d'analyse permet d'explicitier la problématique, de mieux identifier les objectifs de la recherche, de mieux cerner les éléments théoriques qui éclairent le sujet. Pour le chercheur de collège, fabriquer l'instrument est au cœur de la démarche.

Le modèle de la recherche collégiale se caractérise encore par le type de **résultats** que visent les chercheurs. Il y a d'abord leur formation personnelle de chercheur et leur perfectionnement. Il est fréquent, par exemple, que ces recherches alimentent des sessions d'études ou des activités PERFORMA. La recherche vise encore l'identification des objectifs de formation d'un cours ou d'un programme et une révision pertinente des contenus et des approches pédagogiques. La diffusion des résultats de ces recherches alimente le réseau des collèges. Ces recherches, c'est le levain dans la pâte, c'est le lieu des grands courants de réflexion de l'enseignement collégial : ressources didactiques, analyse institutionnelle, formation fondamentale, pensée formelle, acquis expérientiels, évaluation des apprentissages, approche-programme, etc.

Enfin, la recherche collégiale se caractérise par le fait qu'elle s'effectue **sur le terrain**. Son lieu naturel, c'est le département ou le service, la salle de cours, le collège, le milieu régional. Cette recherche échappe à l'exercice purement théorique du développement du savoir froid : elle aboutit à des décisions, à des politiques, à l'action, au changement des personnes et des situations. C'est une recherche-action.

Le professeur André Paré, de l'Université Laval, invitait les participants à l'un des colloques de l'AQPC à maintenir cette approche caractéristique de la recherche collégiale :

« Il faut prendre la réalité dans sa complexité, inventer des modes de recherche d'une nature différente, qualitative, d'observation participante, clinique, descriptive<sup>12</sup> ».

## CONCLUSION

Ce survol du domaine et du modèle de la recherche a permis de constater que les collèges ont réalisé ce vœu d'André Paré. Dans le même esprit qu'ils ont conçu leur approche du perfectionnement des enseignants, ils ont créé une recherche collégiale : pédagogique, sur mesure, ouverte, selon un processus-type, en cours d'emploi et sur le terrain, prise en charge par le milieu, mettant à contribution les participants et visant à aider à la fois l'enseignant, le collègue et le réseau.

Comme je le disais pour le perfectionnement des enseignants, la recherche au collégial est « une indéniable et une exceptionnelle réussite ». Elle est « l'une des démarches les plus significatives de l'originalité et de la vitalité des cégeps<sup>13</sup> ». ❏

## RÉFÉRENCES

1. MEQ-DGEC, *La recherche scientifique dans les collèges du Québec, Bilan et orientations*, (Document de travail), 1984, p.4.
2. DESTROIS MAISONS, Louise, *Dix années d'innovation pédagogique dans les cégeps du Québec*, MEQ-DGEC, 1981 ; GADBOIS, Louis et Paul-Émile GINGRAS, *Dossier-souche sur l'innovation pédagogique*, CADRE, 1981 ; MESS-DGEC, *Répertoire des chercheurs de l'ordre collégial*, 1989 ; MESS-DGEC, *Programme d'aide à la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage, Répertoire des projets 1993-1994*.
3. MEQ-DGEC, *op. cit.*, p. 13.
4. Fédération des cégeps, *Vers des politiques institutionnelles d'évaluation*, Montréal, 1982, tome 1, p. 21.
5. DÉSAUTELS, Pierre, *La pensée formelle*, Montréal, Collège de Rosemont, 1978 ; TORKIA-LAGACÉ, Mirette, *La pensée formelle chez les étudiants de Collège I : objectif ou réalité ?*, Québec, Cégep de Limoilou, 1981.
6. MARCIL-LACOSTE, Louise, *L'essai en philosophie : problématique pour la constitution d'un corpus*, Archives canadiennes des lettres.
7. CONSEIL DES COLLÈGES, *L'enseignement collégial : des priorités pour un renouveau de la formation*, Québec, 1992, p. 344.
8. Voir, par exemple : « Le modèle de la recherche collégiale », Colloque 1985 de l'AQPC ; « Le développement de la recherche dans les collèges », DGEC, 1984 ; « La recherche au collégial et son encadrement dans un collège », PERFORMA, 1987.
9. MESS-DGEC, *Répertoire des chercheurs de l'ordre collégial*, Avant-propos, p. iii.
10. MESS-DGEC, *Le développement de la recherche dans les collèges*, 1984, p. 17.
11. *Recherche pédagogique et recherche dans les collèges. Actes du V<sup>e</sup> colloque de l'Association québécoise de pédagogie collégiale tenu à l'Université de Sherbrooke les 5, 6 et 7 juinb 1985, PROSPECTIVES*, volume 21, numéros 2-3-4, avril/octobre/décembre 1985.
12. PARÉ, André, Conférence de clôture du Colloque 1984 de l'AQPC, dans *Apprendre au cégep*, Rapport du Colloque, AQPC/CADRE/DGEC, 1985, p. 127.
13. *Pédagogie collégiale*, vol. 7, n° 1, octobre 1993, p. 8.